

DISPOSITIONS PARTICULIERES APPLICABLES MASTER 2 DROIT NOTARIAL – DROIT NOTARIAL INTERNATIONAL ET EUROPEEN Année 2026-2027			
semestre 3	HEURES	ECTS	MCC
UE 1 Droit interne, international et européen de la famille		14	Écrit 4 heures
Droit interne, international et européen extrapatrimonial des personnes et de la famille	30		
Droit interne approfondi des régimes matrimoniaux et des successions	10		
Droit international et européen des successions -	10		
Droit international et européen des régimes matrimoniaux	10		
Circulation et efficacité internationale des actes	10		
UE 2 Droit des contrats et des obligations		12	
Droit et pratique des obligations (Commun M Droit notarial interne) -	20		Écrit 4 heures
Droit et pratique des avant contrats (Commun M Droit notarial interne)	20		
Droit des contrats et groupes de contrats comportant des aspects internes et internationaux	10		
UE 3 Droit des biens et des sûretés		4	
Droit de la publicité foncière (Commun M Droit notarial interne)	10		Écrit 2 heures
Droit international et européen des sûretés	10		
TOTAL	140	30	

Tous les examens de seconde session du S3 sont des oraux à la place des écrits.

semestre 4	HEURES	ECTS	MCC
UE 1 Ingénierie patrimoniale		7	
Droit international et européen des sociétés et des groupements	10	7	Séminaire / dossier
Fiscalité notariale internationale	10		
Gestion de patrimoine /ingénierie interne et internationale	30		
UE 2 Droit Immobilier		7	
Droit de la construction (Commun M Droit notarial interne)	20	7	Grand oral transversal
Droit de l'urbanisme (Commun M Droit notarial interne)	20		
Fiscalité notariale immobilière (Commun M Droit notarial interne)	20		
UE 3 Ouverture		4	
Anglais juridique	10	4	
Statuts du notariat en pays étrangers	10		
Conférences d'actualité et de droit comparé	10		
UE Professionnalisation		12	
Déontologie notariale et droit de la responsabilité professionnelle (Commun M Droit notarial interne)	10	2	Mémoire rédigé + soutenance
Mémoire et soutenance + stage (4 semaines)		10	
TOTAL	150	30	

Les épreuves de seconde session se dérouleront sous la forme d'un oral quelle que soit la forme de l'examen de première session.

« Règlement adopté par la commission de la formation et de la vie universitaire du 5 mai 2026 »

« Le présent règlement est applicable aux étudiants du master au titre de l'année universitaire 2026-2027 »